

Compte rendu de la réunion périscolaire du 28/09/2010

Etaients présents : Delphine (DR et Prés Bouchard), Bernadette (DR et Prés Bouchard), Maryse (DR), et moi-même(DR) pour l'UDPV.

Mr Milonnet et deux Valérie de L'AAPE et Amélie et Valérie pour la FCPE.
Me Legoff (élue), Me Vernaud (directrice petite enfance à jeunesse) et Mr Legalli (responsable périscolaire).

Equipe d'animation renforcée : 4 personnes « intégrées » ce qui portent à 7 le nombre d'animateur à temps complet. Les autres sont vacataires.

Embauche d'un personnel plus âgé et plus mature. Meilleure stabilité.

1 référent par école DR : Said

PF : Chéou

HEO : Jonathan

BL : Samia

PB : Laura

CF : Hasna

GC : Céline

Sur quelques sites, du personnel municipal vient renforcer les effectifs le midi, dont Laurent pour activités sportives et Thierry (service jeunes).

Depuis l'année dernière des formations ont été proposées : responsabilité civile et pénale, bafd (said et céline)

Une réunion avec l'infirmière scolaire et le médecin de la pmi a été mise en place pour les animateurs sur les PAI.

Une formation sur les sanctions et les punitions a été proposée, car nous avons constaté quelques problèmes l'année dernière avec le comportement de certains animateurs notamment une animatrice de DR qui a été remerciée.

Effectifs : 1 adulte pour 15 en mater (dont astem) et 1 adulte pour 15 ou pour 20 selon les jours.

Formation régulière par Kader avec fiches actions, organisation de réunions, travail sur thèmes, projets.

Thème de l'année : environnement, développement durable.

Ont été évoqués les problèmes d'accueil aux prés bouchards, avec des problèmes de locaux mais aussi d'équipe. Me Vernaud en a pris note. Ils ont réorganisés suite à difficultés internes mais ils sont conscients que les deux nouvelles personnes ne donnent pas entière satisfaction, il y aura une formation proposée ou changement. En attendant une 5^{ème} personne va renforcer l'équipe.

Un fond de classe peut être utilisé pour coin calme et ne l'est pas, à suivre.

Attention à l'horaire du goûter parfois un peu tardif.

La FCPE demande si activités sur le temps du midi. Oui mais pas trop, juste jeux de société, bibli, foot...car les enfants ont besoin de souffler, se reposer et « jouer » dit Me Legoff.

Possibilité pour DR et PF d'utiliser les locaux du centre si le nombre d'encadrant est suffisant pour assurer les allers retours.

Attention au matériel non respecté, le service n'a pas envie de racheter sans cesse. Travail nécessaire auprès des enfants. EX : petit cahier où l'on note son nom quand on emprunte un jeu. (respect du matériel et responsabilisation)

Créneaux le midi dans la cour de PF pour les élèves de DR pour utiliser infrastructures et matériel.

Les activités le soir au périscolaire débuteront le 8 octobre.

Progrès pour la sieste dans les 4 maternelles où le coucher se fait plus tôt sur le temps du midi.

Rapidement : cuisine centrale, la ville gèrera de nouveau les écoles, pers âgées et crèches et le département gèrera le collège.

Voilà vous pouvez me contacter pour plus d'infos.

Laurence B.